

CN des 4/5 janvier 2011

## Motion Action Ecole Emancipée

Le gouvernement a été paradoxalement fragilisé par le mouvement des retraites alors même qu'il n'a rien cédé. Nous avons assisté à une action collective de grande ampleur, un événement social majeur, qui a achevé de liquider le peu de crédits d'un gouvernement et de ses politiques.

Les syndicats peuvent être satisfaits d'une unité difficile réalisée au prix d'une absence de soutien explicite à la généralisation de la grève.

Cela n'empêche pas le gouvernement de continuer ses politiques régressives en matière d'emploi, de salaires et de statuts.

La loi sur la mobilité dans la fonction publique, les décrets d'application sur les retraites, le gel des dépenses publiques sont autant d'agressions à l'égard du monde du travail.

2011 est en effet une année d'austérité dans les dépenses publiques comme on n'en a jamais vu. Jusqu'au déneigement des routes qui est dégradé ! Le gouvernement a décidé de faire payer la crise à ceux qui n'en sont pas responsables : les salariés. Ne nous y trompons pas : la dégradation accélérée des services publics est toujours une dégradation des conditions de vie de la majorité de la population. Les plus riches ont toujours accès aux écoles privées, aux cliniques privées, aux autoroutes privées, bientôt aux trains privés....

Pendant ce temps là, les inégalités de revenus ne cessent d'augmenter d'une manière insolente. Depuis 2004, les salaires dans les entreprises du CAC 40 ont crû de 8% tandis que les dividendes ont crû eux de plus de 100 %. Et en payant, en outre, moins d'impôts puisque tout est fait pour épargner les grandes fortunes de peur qu'elles ne partent ! Ainsi, c'est l'ISF même qui est aujourd'hui menacé car la morgue et l'arrogance des riches n'ont plus de limites.

On voit avec l'Irlande où ces politiques libérales mènent. Le « tigre celtique » qui avait appâté les capitaux des entreprises avec un taux d'impôts sur les sociétés extrêmement bas (12 %), une fiscalité du patrimoine infime et une législation du travail devenue légère, a sauvé ses banques ruinée par la spéculation au prix d'un déficit public énorme (100% du PIB), laissant un pays exsangue économiquement. Aujourd'hui, pour renflouer la dette qui a été créée par ces politiques, le gouvernement se tourne vers la population, donc les salariés, pour imposer baisse de salaires, augmentation des impôts et de la TVA ... Là aussi, les salariés trinquent tandis que les grandes entreprises et les grandes banques pavoisent !

Une des principales conclusions de l'action du gouvernement est que toute sa politique doit être lue au regard de sa politique économique. Ensuite, il ne reste plus qu'à trouver des arguments politiques pour justifier telles ou telles dégradations.

**En matière d'éducation**, le Ministre décline cette politique générale.

**Pour le collège**, le passage en force du socle commun dans la loi de 2005 entraîne ce que nous voyons se profiler aujourd'hui : le socle substitué aux programmes, les livrets de compétence au bulletin trimestriel, l'évaluation systématique exclusive par compétence aux évaluations formatives régulières.... C'est une refonte pédagogique du collège qui est en jeu.

Le SNES entend mener le débat sur la notion de compétences mais refuse toute imposition de pratiques qui conduirait à une nouvelle forme de hiérarchisation et à une perte de sens du métier. Les « compétences » sont aujourd'hui le cheval de Troie des politiques éducatives qui depuis le traité de Lisbonne mettent l'Education au service exclusif des besoins du marché de l'emploi tels que les définit le patronat ; elles visent à abolir toute ambition de culture générale pour tous, portent en elles-mêmes la logique de démantèlement des diplômes. C'est pourquoi elles ne sont pas un autre terme pour parler de « savoirs faire », notions que les enseignants utilisent depuis toujours pour formuler les objectifs cognitifs et évaluer leurs élèves.

Actuellement, les collègues de collèges subissent des pressions (de la part des chefs d'établissement et des IPR) pour mettre en place le LPC et pour évaluer, dès le second trimestre, les élèves par

compétences ; le Snes est opposé à cette évaluation par compétences, et à la notion de socle commun qu'elle sous-tend ; il a depuis 2005 dénoncé la loi Fillon et ne cesse de la combattre ; il appelle donc les collègues à ne rien se laisser imposer et à refuser de renseigner le livret ; il informera les collègues de leurs droits dans ce domaine, leur fournira du matériel argumentatif et animera des HIS et des stages pour les outiller contre ce qui représente, à travers le LPC, une modification en profondeur de rôle et de la finalité du système éducatif.

L'autonomie s'installe à tous les niveaux du système éducatif, distillant concurrence et inégalités, et laisse chaque établissement, chaque collègue chaque jour plus seul.

Les établissements CLAIR en constituent une illustration flagrante (postes à profil, hiérarchie intermédiaire avec les préfets des études, carrière au mérite, déréglementations à tous niveaux, contenu d'enseignement limité au socle) ; le Snes sera vigilant face aux tentatives de généralisation du label à tous les établissements RAR ou RRS, et informera les collègues pour qu'ils refusent, en CA, avec les parents d'élèves, d'entrer dans le dispositif. .

Pour ce qui concerne les remplacements, ici et là, dans certaines académies, on demande à des TZR d'enseigner des matières « connexes », à des professeurs des écoles non affectés de faire des remplacements en collège.

Nos conditions d'enseignement aussi bien que l'offre éducative se dégradent à tous les niveaux : suppression de postes, augmentation du nombre d'élèves par classe, agrandissement des ZR ...

**Dans les lycées**, c'est la mise en place de la réforme et de la future première qui amène des inquiétudes fortes chez les personnels. Le tronc commun de première va amener un alourdissement des effectifs et donc de la charge de travail des enseignants. Il ne vise qu'à la mise en place du non-remplacement d'un enseignant sur deux qui part à la retraite.

La mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé continue de poser problème tant dans ses modalités que dans ses finalités. Les modalités montrent la difficulté du fait de l'absence de temps de concertation. Les finalités posent question par l'hétérogénéité des situations entre les établissements et la mise en cause de l'enseignement disciplinaire.

Chacun fait « à sa sauce », avec les horaires dont il dispose. Quant aux enseignements d'exploration, les collègues comme les élèves peinent encore à en comprendre la réelle finalité pédagogique.

**La dégradation de la formation des stagiaires** montre son ampleur au fur et à mesure de l'année. En imposant un temps plein en responsabilité plus un temps de formation, peu pensé par ailleurs, le Ministère prive les nouveaux enseignants de toute la sérénité nécessaire à l'entrée dans le métier. Ils sont privés d'une formation digne de ce nom, démunis devant la réalité d'un métier qu'ils découvrent et auquel ils n'ont pas été préparés, épuisés par un temps complet devant élèves, et parfois en souffrance, d'autant plus lorsqu'ils sont en ZEP, ou encore très éloignés d'un tuteur... Pour les élèves, le constat est également négatif, puisqu'ils ont devant eux des enseignants non formés, et qui de plus changent au cours de l'année ; en effet, l'arrivée en cours de second trimestre d'étudiants de M2 pour remplacer les actuels stagiaires est scandaleuse, pour les élèves, comme pour les étudiants : le Snes dénonce cette situation, et il appelle les collègues à refuser d'être tuteur de ces étudiants (ce qui reviendrait à entériner définitivement la réforme) ; il mènera une campagne auprès des étudiants, auprès des collègues, pour expliquer ses positions.

Pour la rentrée 2011, les conditions vont encore se dégrader : alors que le second degré renoue avec une démographie en hausse, il fera les frais, une nouvelle fois, d'une politique d'austérité honteuse : 16000 suppressions de postes dans l'EN, 4800 dans le second degré ! Le budget qui nous est imposé ne permet pas au service public d'éducation de remplir ses missions, nous devons donc le combattre avec fermeté.

- **il appelle tous les collègues à refuser dès maintenant les heures supplémentaires**

- **il appelle les collègues à refuser d'être tuteur des étudiants en M2.**
- **il appelle les collègues à refuser de renseigner le LPC**
- **il appelle les collègues à dénoncer le dispositif CLAIR pour ceux qui y sont associés, à en demander la sortie ; pour les autres (RAR, RRS), il les appelle à refuser ce label.**

Le groupe des 25 a décidé d'une action nationale sur l'éducation le 22 janvier 2011, pour protester contre ce budget ; c'est une décision unitaire, qui regroupe toutes les organisations syndicales, premier et second degrés, supérieur, mais aussi les associations de parents d'élèves et les mouvements pédagogiques ; obtenir la décision d'une action unitaire est donc un bon moyen de dire notre opposition aux politiques éducatives actuelles ; le snes regrette toutefois que la proposition de la FSU d'une manifestation nationale n'ait pas été reprise par les 25, l'éclatement au niveau départemental des manifestation ne permettra pas d'organiser une mobilisation de haut niveau qui puisse faire date. Cette journée, en tout état de cause, appelle des suites très rapides.

●

**C'est la raison pour laquelle le Snes, avec la FSU, doit dès maintenant prendre des décisions pour les suites :**

- **Il propose que le 22 janvier soit suivi d'une semaine d'action nationale dans les établissements avec heures d'information syndicale, pétition locales ... aboutissant à une journée de grève nationale**
- **il proposera, avec la FSU, aux organisations syndicales, de nouvelles journées au moment des DHG et des cartes scolaires dans le 1er degré, après les vacances de février, pour lutter contre le budget 2011 et imposer un collectif budgétaire.**
- **Il proposera en particulier que la FSU, dans la même période, organise avec tous les partenaires qui le souhaiteront une manifestation nationale à Paris**